

CONSEIL MUNICIPAL COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 24 MAI 2019

CABINET DU MAIRE

Le Conseil Municipal,

AFFIRME son engagement en faveur de la lutte contre la désertification médicale,

EXPRIME son inquiétude et son incompréhension face à la décision du gouvernement de ne pas augmenter le numéris clausus en région Centre-Val de Loire et **DEMANDE** au gouvernement de réexaminer cette décision, au regard des difficultés existantes sur le territoire, et de répondre à la nécessité d'accroître le numéris clausus dans la Région Centre, ainsi que le nombre de postes d'internes dans les hôpitaux de la Région.

DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DU RENOUVELLEMENT URBAIN

Le Conseil Municipal,

APPROUVE la convention à passer avec l'Agence Nationale pour la Rénovation urbaine, Orléans Métropole et les autres partenaires, définissant le programme pluriannuel de renouvellement urbain sur le quartier des Chaises à Saint Jean de la Ruelle, ainsi que sur les quartiers de l'Argonne et de La Source à Orléans.

Pôle Développement Local

Le Conseil Municipal,

DECIDE d'adopter une revalorisation de 1,6 % des tarifs de la taxe locale sur la publicité extérieure au titre de l'année 2020, d'appliquer une réfaction de 50% aux enseignes dont la somme des superficies est supérieure à 12 m² et inférieure ou égale à 20 m² et de maintenir l'exonération des enseignes autres que scellées au sol, dont la superficie est inférieure ou égale à 12 m².

DIRECTION DU CCAS ET DE L'EMPLOI

Pôle Emploi, Insertion et Politique de la Ville

Le Conseil Municipal,

DECIDE la mise en œuvre de la bourse à la mobilité européenne et internationale à compter du 1^{er} juin 2019 et **APPROUVE** le règlement d'attribution qui régit les modalités techniques et financières d'attribution de la bourse à la mobilité européenne et internationale.

DECIDE la mise en œuvre des nouvelles dispositions de la bourse au permis de conduire à compter du 1^{er} juin 2019 et **APPROUVE** le règlement d'attribution qui régit les modalités techniques et financières de ce dispositif.

DECIDE la mise en œuvre des nouvelles dispositions de la bourse initiatives jeunes à compter du 1^{er} juin 2019 et **APPROUVE** le règlement d'attribution qui régit les modalités techniques et financières de cette aide.

DIRECTION DE LA CULTURE ET DES SPORTS

Pôle Lecture Publique

Le Conseil Municipal,

DECIDE de pérenniser l'ouverture dominicale de la Médiathèque Anna Marly chaque premier dimanche du mois et de verser :

- L'indemnité de fonctions, sujétions et d'expertise (IFSE) de 116€ brut pour travail dominical régulier pour les agents de la filière culturelle travaillant les dix dimanches.
- Une indemnité pour heures supplémentaires pour les agents travaillant ponctuellement le dimanche, conformément à la délibération en date du 27 mars 2019.
- Une vacation pour les agents contractuels d'un montant de 70€ brut par dimanche travaillé.

APPROUVE la signature de la convention tripartite entre la Ville, la société Recyclivre et la Régie de quartier Respire.

Pôle Développement Culturel

Le Conseil Municipal,

APPROUVE le partenariat avec l'entreprise Bernardi SAS pour le festival le Grand Unisson.

APPROUVE le partenariat avec le Crédit Mutuel pour le festival le Grand Unisson.

APPROUVE le partenariat avec la FRACAMA pour le festival le Grand Unisson.

APPROUVE le partenariat avec la SACEM pour le festival le Grand Unisson.

APPROUVE le partenariat avec NEXITY pour le festival le Grand Unisson.

FIXE le tarif pour la vente de tee-shirts pour le festival le Grand Unisson

FIXE les tarifs indiqués précédemment lors des concerts et événements culturels dans le cadre de la programmation « hors les murs » pour la saison culturelle 2019-2020.

Conservatoire Municipal

Le Conseil Municipal,

FIXE la tarification pour l'année scolaire 2019-2020 applicable aux usagers du conservatoire municipal.

DIRECTION DES FINANCES ET DES SYSTEMES D'INFORMATION

Pôle Finances

Le Conseil Municipal,

APPROUVE le compte de gestion dressé pour l'exercice 2018 du budget principal.

APPROUVE le compte de gestion 2018 du budget camping.

APPROUVE le compte de gestion 2018 pour le budget locations immobilières.

ADOPTE le compte administratif 2018 du budget principal.

ADOPTE le compte administratif 2018 du budget annexe camping.

ADOPTE le compte administratif 2018 du budget annexe locations immobilières.

PREND ACTE du rapport retraçant les actions de développement social urbain menées sur l'exercice 2018.

PREND ACTE du rapport de la CLECT concernant l'évaluation des charges relatives à la compétence facultatives.

DIRECTION DE L'EDUCATION ET DE L'ANIMATION URBAINE

Pôle Restauration, Entretien, Transport

Le Conseil Municipal,

PREND ACTE du rapport d'activité pour l'année 2018 du Syndicat Intercommunal de Restauration Collective (SIRCO).

DIRECTION DU CADRE DE VIE ET DU PATRIMOINE

Pôle Espaces Verts

Le Conseil Municipal,

DESIGNE le jury pour le concours communal des maisons et balcons fleuries 2019.

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Pôle Administration du Personnel

Le Conseil Municipal,

APPROUVE les modifications du tableau des effectifs de la collectivité.

Pour extrait en mairie le 27 Mai 2019
Christophe Chaillou
Conseiller Départemental du Loiret
Maire de Saint Jean de la Ruelle